

L'an deux mil six et le 23 février, à dix neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud LE GUAY, Maire.

PRESENTS : M COURNU, Mme SEDAN, M. SCHAFFNIT Adjoints, M. VACHER, M. ORAZIO, M. MERILLOU, M. de BUROSSE , M MAUROU, M. BOSSAVY, M. REYDI, Mme THOMASSON, M. MICHEL.

ABSENTS : M. BEDIN

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. MICHEL

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BOSSAVY

PLACE DU CHATEAU

Le Maire informe le conseil municipal de la réception du rapport d'expertise concernant les désordres de la Place du Château.

L'expert considère que la responsabilité de ces désordres est partagée entre :

- Le maître d'œuvre (Monsieur JOUDINAUD, le cabinet VEYRIER, Monsieur MARSAA),
- Le fournisseur de liant (Société SUD-VENTES),
- L'entreprise de fabrication et mise en œuvre (Entreprise MALLET).

En conclusion, les désordres sont avérés et leur existence n'est pas contestée par les parties.

Concernant la réparation de ces désordres deux hypothèses ont été chiffrées et on est en attente de la réponse du Service des Monuments Historiques.

Le montant du préjudice est estimé par l'expert à **42 231€ TTC** pour l'hypothèse 1 et à **62 361,95 € TTC** pour la deuxième hypothèse.

REVETEMENTS POUR LA RUE DU REPOS ET LA RUE FROIDE

L'entreprise LAURIERE propose quatre solutions pour la réfection de la rue froide et la rue du repos.

- Pavage avec éclat calcaire 80/150,
- Béton désactivé
- STARMIN (enrobé blanc)
- Enrobé classique rouge ou noir.

Le prix du STARMIN se situe entre le prix du béton désactivé et le prix des enrobés classiques noirs ou rouges. Le prix du pavage avec éclat calcaire est plus coûteux.

Le coût global pour la réfection de ces deux rues est évalué à **50 000 € HT** environ.

Compte-tenu du montant de ces travaux et des subventions qui peuvent être obtenues, il convient de déterminer si ces travaux doivent être traités comme des opérations isolées ou s'il ne vaut pas mieux les intégrer à un programme plus global comprenant également la rue Saint-Antoine, la place de la Mairie et la place du Château.

Le Maire propose de traiter les places du Château et de la Mairie avec un revêtement de type STARMIN et de choisir un revêtement de qualité supérieure pour les rues du centre ville (Rue du Repos, Rue Froide, Rue Saint-Antoine).

Il encourage les membres du Conseil à se rendre à Bordeaux ou Limoges afin de voir des réalisations avec le produit STARMIN.

Le principe du programme complet est retenu et le Maire est chargé de procéder aux demandes de subventions. Le montant global de ce programme est estimé à environ 190 000 € HT sur lequel on peut espérer obtenir 30% de subventions.